

Séance ordinaire

Membres en exercice : 11
Présents : 09
Absents excusés représentés : 1
Absents excusés : 1

Présidente de la séance, par délégation du Président : Mme SKOTAREK Karine, Vice-Présidente
Secrétaire de séance : Mme MARLIERE Maryline

Etaient présents :

M. Alain MENSION, Président du Conseil d'Administration,
MMmes Karine SKOTAREK – Pascaline VITELLARO – Maryline MARLIERE – Marie-Louise LEMAIRE – Jean-Michel FIRMIN – Pierre LABBE – Claude DEFLANDRE – Marie-Paule DELOFFRE.

Etaït absente excusée représentée :

MMmes Stéphanie LEMAIRE représentée par Pascaline VITELLARO

Etaït absente excusée :

Mme Liliane DAQUET

DCA_20230220-07 : Report du résultat de fonctionnement – Exercice 2022.

Vu le solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2022 qui est le suivant :

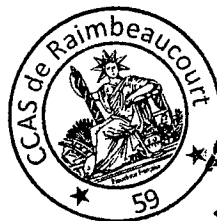
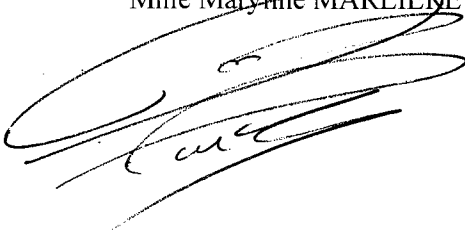
- Solde d'exécution cumulé :	+ 23 218,95 €
- Dépenses engagées non mandatées :	---
- Restes à réaliser :	---
- Excédent de financement :	+ 23 218,95 €

Compte tenu de l'excédent de financement, il est proposé au Conseil d'Administration de reporter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 qui s'élève à 551,25 € au compte 002 – « Résultat de fonctionnement reporté ».

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Mme Maryline MARLIERE



Par délégation du Président,
Mme Karine SKOTAREK
Vice-Présidente du CCAS



Publiée sur le site internet le 27/02/2023